

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le quinze octobre, les membres du Conseil Municipal ont été convoqués pour une réunion ordinaire par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des collectivités Territoriales pour délibérer sur les affaires ci-après :

N° Délibérations	N°	Thème	Objet de la délibération	N° page
1		Commission communale des impôts directs	Proposition des listes des commissaires titulaires et suppléants commission communale des impôts directs	
2		Eclairage public	Travaux Eclairage public : lampadaire de Tête Noire	
3		Illuminations de Noël	Choix des illuminations de Noël	
4		Repas des Aînés	Choix du traiteur pour le repas des Aînés et participation des conjoints de moins de 70 ans	
5		Service public Eau Potable	Prix et qualité du service public Eau Potable	
6		CAE Voirie	Renouvellement du contrat CAE employé voirie	

L'an deux mille quatorze, le quinze octobre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montcaret se sont réunis au lieu habituel de ses séances en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 09 octobre 2014.

**Etaient présents** : Jean-Thierry LANSADÉ, Jean-Luc FAVRETTO, Josette LAGORCE, Franck POURTAL, Alain BATAÇ, Marie-Pierre POUGET, Marie-Catherine ROHOF, Jean-Luc RABOISSON, Sophie BUYTAERT, Cédric MEYROU, Florentine POUCHIN N'GAPELE,

**Absents excusés** : Francis CARNET-GUILLOT, Hélène DENOST, Sébastien BAGGIO, Aurélie COMBESCOT

**Absent non excusé** : néant

**Procurations** : Hélène DENOST à Sophie BUYTAERT

Sébastien BAGGIO à Florentine POUCHIN N'GAPELE

Aurélie COMBESCOT à Franck POURTAL

**Secrétaire de séance** : Franck POURTAL

### **Adoption de l'ordre du jour**

#### **Délibérations**

- Proposition des listes de commissaires titulaires et suppléants de la commission communale des impôts directs

- Travaux éclairage public : lampadaire à Tête Noire
- Choix des illuminations de Noël
- Choix du traiteur pour le repas des Aînés et montant de la participation des conjoints de moins de 70 ans
- Prix et qualité du service public Eau Potable
- Renouvellement du contrat CAE employé voirie

#### **Débats**

- Acquisition du PC et rétroprojecteur
- Parcours du cœur
- Acquisition matériel (chaises et tables) salle des fêtes
- Cimetière : plaques d'identité à installer sur le support de mémoire au jardin du souvenir

#### **Commissions et syndicats**

#### **Communauté de Communes Montagne Montravel et Gurson**

#### **Questions diverses**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

## **ORDRE DU JOUR**

### **PROPOSITION DES LISTES DE COMMISSAIRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Le Maire informe le Conseil qu'à la suite des élections municipales, la Direction Générale des Impôts nous demande lui communiquer la liste de 12 commissaires titulaires et de 12 commissaires suppléants afin de procéder à la désignation de la commission communale des impôts directs .

Cette commission sera composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants désignés pour la durée du mandat des membres du Conseil Municipal.

#### Délibération

Suite aux élections municipales du 23 mars 2014, le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de proposer 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants pour constituer la commission communale des impôts directs.

Le Conseil Municipal décide de nommer :

#### Commissaires titulaires

- LHORME Jacques : Le Moulin à Vent Montcaret
- BERTHET Jacques : Tournon Montcaret
- LACHAIZE Daniel : La Capelle Montcaret
- FAVRETTO Bruno : Le Jourget Montcaret
- MAGARDEAU Nathalie : Maillot Montcaret
- MERVEILLAUD Gérard : Tête Noire Montcaret
- SOU MAGNAC Régis : Tête Noire Montcaret

- GUISSET Hélène : Le Faure Sourd Montcaret
- GEROMIN Yves : la Brune Montcaret
- CAMBON Hélène : Grange Neuve Montcaret
- GRANEREAU Patrick : Les Chaumes Perdues St Michel de Montaigne
- DE PILLOT : 760 Route des Rivets St Antoine de Breuilh

#### Commissaires suppléants

- KOURLATE Annick : L'hirondelle Montcaret
- GALLINEAU Jean-Marie : Le Benoit Montcaret
- DE LUCA Allain : Borie Montcaret
- POUGET Patrick : Bouty Montcaret
- DE MONTVERT Yves : la Kibola Montcaret
- DENECHAUD Michèle : Le Grand Chemin Montcaret
- ROUCHEYROLLE Claude : le Gourdon Montcaret
- BORNERIE Bernard : Neyrat Montcaret
- RABOISSON Jean-Claude : les Murailles Montcaret
- CAPETTE Danièle : Monbrun Montcaret
- BOBELET Michel : St Claud Montpyeroux
- POZZI Roger : Les Illarets St Michel de Montaigne

### **TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC : LAMPADAIRE A TETE NOIRE**

Le Maire informe le Conseil Municipal que le SDE 24 va procéder prochainement à la dépose de la lanterne devant chez M. BUISSON et à la pose d'un lampadaire devant l'atelier municipal.

#### Délibération

La Commune de Montcaret est adhérente au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne, a transféré sa compétence éclairage public et a mis à disposition du syndicat ses équipements, pour la réalisation de travaux neufs et de modernisation de son éclairage public.

Or, des travaux d'éclairage public s'avèrent nécessaires et il a été demandé au Syndicat Départemental d'établir un projet qui prévoit les aménagements suivants :

- dépose d'une lanterne et pose d'un lampadaire à Tête Noire

L'ensemble de l'opération représente un montant TTC de 4 010,35 €

Il convient de solliciter l'accord de l'assemblée délibérante pour l'approbation de ce projet tel qu'il a été établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne

Il est convenu, qu'à la fin du chantier et à partir de la production du décompte définitif établi en fonction du coût net des dépenses engagées par le SDE 24, la Commune s'acquittera des sommes dues, à raison de 50 % de la dépense nette HT, s'agissant de travaux de renouvellement (maintenance)

La Commune de Montcaret s'engage à créer les ressources nécessaires au paiement des sommes dues au SDE 24

La Commune de Montcaret s'engage à se conformer à l'ensemble des conditions particulières définies par le Syndicat Départemental et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires qui seront à établir

Après en avoir délibéré, le conseil :

- donne mandat au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne de faire réaliser pour le compte de la Commune les travaux qui viennent de lui être exposés
- approuve le dossier qui lui est présenté
- s'engage à régler au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne, à compter de la réception du décompte définitif des travaux et à l'émission du titre de recettes, les sommes dues

-s'engage à modifier cette somme en fonction du montant définitif lorsque les travaux seront terminés et auront fait l'objet d'un décompte définitif récapitulatif des travaux et prestations réalisés par l'entreprise et el Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne  
-s'engage à créer les ressources nécessaires au paiement. Cette dépense obligatoire sera inscrite au budget de la Commune de Montcaret  
-accepte de se conformer à l'ensemble des conditions particulières définies par le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires qui seront à établir.

### **ILLUMINATIONS DE NOEL**

Mme BUYTAERT et LAGORCE présentent au Conseil deux devis de la Sté BREZAC pour la pose de décors de Noël pour un montant total de 1992 € TTC.  
Ces devis comprennent d'une part, la location de 4 décors avec pose et dépose sur le 936, le démontage et le remontage des anciens décors de la Commune au carrefour de Tête Noire, et d'autre part l'illumination de la façade de la Mairie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ces deux devis.

### **REPAS DES AINES**

Dans le cadre du repas des aînés qui se déroulera le 01 février 2015, le Maire informe l'assemblée que la commission lien social a retenu le devis de M. TEURA pour un menu à 20€ par personne.  
Il demande au Conseil de se prononcer sur le montant de la participation des conjoints âgés de moins de 70 ans.  
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide que les conjoints de moins de 70 ans paieront le prix du repas, soit 20 €.  
Un courrier sera envoyé prochainement aux administrés concernés par ce repas.

### **RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (SIAEP)**

Le Maire procède à la lecture du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) pour l'année 2013.

Il précise que ce rapport est à la disposition de tout requérant au secrétariat de la Mairie.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

### **RENOUVELLEMENT CONTRAT CAE AGENT DE VOIRIE**

Le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat CAE 20 heures pour la voirie arrive à son terme le 31 décembre 2014.

Il propose de le renouveler pour douze mois, à raison de 20 heures par semaine à compter du 01 janvier 2015.

Le Conseil Municipal par 12 voix pour et 2 abstentions accepte cette proposition

Monsieur RABOISSON préconise que cet agent suive une formation sur la sécurité routière, notamment dans le cadre de la circulation à la sortie des classes.

### **ACQUISITION D'UN ORDINATEUR PORTABLE ET D'UN RETROPROJECTEUR**

Le Maire propose à l'assemblée d'acquérir un ordinateur portable et un rétroprojecteur pour la salle du Conseil afin de permettre aux élus de travailler sans déranger le secrétariat.

Mme POUCHIN N'GAPELE est chargée de demander des devis à différents prestataires.

### **PARCOURS DU CŒUR**

Dans le cadre de l'organisation de la quarantième édition du Parcours du Cœur qui se tiendra le 28 et 29 mars prochain, le Maire demande à l'assemblée de désigner au sein du conseil un référent.

Après concertation, le Conseil désigne Mme POUCHIN N'GAPELE Florentine et Monsieur BATAC Alain comme référents et demandera à Monsieur BERTHET Jacques, de continuer à en assurer le déroulement de cette marche.

### **ACQUISITION MATERIEL TABLES ET CHAISES A LA SALLE DES FETES**

Le Maire invite le Conseil à réfléchir sur un éventuel achat de tables et de chaises pour la salle des fêtes.

Mmes POUCHIN N'GAPELE, BUUYTAERT, et POUGET sont chargées de demander des devis auprès des différents fournisseurs.

### **CIMETIERE : PLAQUES D'IDENTITE A INSTALLER SUR LE SUPPORT DE MEMOIRE AU JARDIN DU SOUVENIR**

Madame CAMBON Hélène présente au Conseil des photos de plaques d'identité installées au jardin du souvenir de Libourne, et suggère que ce modèle de plaque pourrait être aussi fixé sur notre support de mémoire.

Elle informe aussi le Conseil que si la Commune avalisait cette suggestion, les Pompes Funèbres LEYDET de Castillon, pour l'achat de 40 plaques de format 17 cm sur 5 cm et d'une épaisseur de 2 cm ferait une remise de 15 %, soit un coût de 374 € TTC au lieu de 440 € TTC.

Le Conseil Municipal remercie Mme CAMBON pour ces précisions, et décide de reporter la décision d'acquérir ces plaques lors du prochain conseil municipal, et de procéder à la modification de l'article 13 du règlement du jardin du souvenir concernant la dimension des plaques.

### **COMMISSIONS ET SYNDICATS**

- Syndicat des 3 Bassins

Monsieur FAVRETTO fait le compte rendu de la réunion des 3 bassins. Les travaux seront subventionnés à hauteur de 100 % pour le Pont de Coutaud.

La cotisation de la Commune pour 2015 sera identique à celle de 2014.

- Commission sécurité

Madame LAGORCE et Monsieur BATAc ont assisté à une réunion avec la Sous-Préfète à BERGERAC sur la sécurité.

- Commission bâtiments

Le Maire et Mmes POUGET ET POUCHIN N'GAPELE ont reçu Monsieur SICRE concernant la future utilisation du local situé à l'étage de la Salle des Fêtes (ex Judo).

Un compte rendu doit nous être communiqué prochainement.

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTAIGNE MONTRAVEL ET GURSON**

- Commission voirie

Monsieur FAVRETTO fait le compte rendu de la réunion du 25 septembre dernier où les points suivants ont été abordés :

-travaux des bourgs de Minzac et St Martin : la consultation a été faite en tranche ferme pour Minzac et en conditionnelle pour St Martin

-des points sont à revoir pour différentes communes. Mrs MARCETEAU et FOURTEAU vont refaire le tour des Communes avec la réception finale des travaux.

-Un point à temps sera réalisé sur Montcaret prochainement pour un montant de 10 000 € .

-la campagne d'égavage va bientôt débiter sur notre Commune

- Commission tourisme

Mme POUCHIN N'GAPELE fait le compte rendu de la réunion tourisme et rivière du 06 octobre dernier concernant le recensement des professionnels du tourisme

- Commission enfance jeunesse

Mme ROHOF fait le compte rendu de la réunion enfance jeunesse du 01 octobre 2014. Les points suivants ont été abordés :

- Rythmes scolaires

- Fréquentation du centre de loisirs

- -fermeture de classe à St Michel de Montaigne au profit d'un RPI concentré à Lamothe

- SPANC

M. RABOISSON et M. MEYROU font le compte rendu de la réunion du SPANC du 30 septembre où il a été abordé la modification du règlement intérieur du SPANC et le renouvellement des contrôles assainissement non collectif en 2015 pour la Commune de Montcaret

## **QUESTIONS DIVERSES**

Conseil Municipal des jeunes : Madame POUGET fait le compte rendu de la réunion du 11 octobre dernier où 11 jeunes se sont inscrits pour le renouvellement du conseil municipal. Considérant le nombre insuffisant de jeunes, ceux-ci sont élus d'office et de ce fait il ne sera pas procédé à une élection.

L'élection du Maire se déroulera le 8 novembre prochain.

Assainissement collectif : Les travaux se poursuivent normalement. Une convention de conformité sur la réalisation des travaux sera envoyée aux administrés ayant effectué les travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 23 h 15.

Le Maire,

Jean-Thierry LANSADE	
----------------------	--

Les Conseillers Municipaux,

Jean-Luc FAVRETTO		Florentine POUCHIN N'GAPELE	
Josette LAGORCE		Jean-Luc RABOISSON	
Franck POURTAL		Sophie BUYTAERT	
Alain BATAc		Sébastien BAGGIO	Absent
Hélène DENOST	absente	Cédric MEYROU	
Marie-Pierre POUGET		Aurélié COMBESCOT	absente
Marie-Catherine ROHOF		Francis CARNET-GUILLOT	absent